

PASSERELLE PACES-CPGE LICENCE 2ÈME ANNÉE

DROIT / SCIENCE POLITIQUE - DROIT

2018-2019

(notice explicative)

SONT CONCERNÉS PAR CETTE PROCÉDURE :

La filière PACES Lyon 1

Les étudiants en **PACES** (première année commune aux études de santé) ayant obtenu à l'**université Lyon 1** (uniquement) une **moyenne de 10/20 ou plus** mais qui ne sont pas sur la liste des admis.

Les CPGE/Prépa IEP en convention avec Lyon 3

Les étudiants des **Classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE) parvenus au terme de leur seconde année, issus d'une classe littéraire, artistique ou économique des **établissements ayant signé une convention avec Lyon 3** - *Voir en annexe (page 5)*

Les étudiants de l'**Institution des Chartreux** (prépa IEP) parvenus au terme de leur première année.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER :

- Les deux feuillets du **dossier d'admission**
- **Copie du relevé** de notes du baccalauréat
- **Bulletins de notes** obtenues en PACES, en prépa IEP, ou des deux années de CPGE
- Une **grande enveloppe** (21X29,7) timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100 grammes

LE DOSSIER EST À
RETOURNER
IMPÉRATIVEMENT AVANT
LE 6 JUILLET 2018

**AUCUN DOSSIER NE SERA
ACCEPTÉ APRÈS CETTE
DATE**

QUEL DÉROULÉ ?

1	Une SÉANCE DE PRÉSENTATION OBLIGATOIRE aura lieu le 12 JUILLET 2018 à 14H , afin d'exposer conditions de la passerelle et le programme de travail .
2	Une semaine de stage de remise à niveau obligatoire qui se déroulera du 27 AOÛT au 31 AOÛT 2018 et se terminera par deux écrits de contrôle des connaissances en Droit civil et en Droit constitutionnel .
3	L'admission en 2ème année de licence de Droit ou de Science politique-Droit est subordonnée à la réussite des deux écrits de contrôle organisés à l'issue du stage.

Ce stage a pour but l'acquisition de la **méthodologie juridique** et des principales notions de droit. Il comprend des séances de travaux dirigés en **Droit civil** et en **Droit constitutionnel**.

La **réussite à ces contrôles**, par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20, permet aux étudiants visés par cette procédure de **s'inscrire** à l'Université Jean Moulin Lyon 3 en **2^e année de licence Droit**, ou **Science politique-droit**.

Le dossier est à **déposer à l'accueil** de la Faculté de droit, site de la Manufacture des tabacs ou **envoyer à l'adresse suivante**:

FACULTÉ DE DROIT
Pôle admission - Paces-CPGE
1C, avenue des Frères Lumière - CS78242
69372 Lyon cedex 08

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION AVEC L'UNIVERSITÉ LYON 3 :

BOURG-EN-BRESSE (01)	Lycée Edgard Quinet
NICE (06)	Lycée Masséna
GRENOBLE (38)	Lycée Champollion
SAINT ÉTIENNE (42)	Lycée Claude Fauriel, Lycée Saint-Louis
LYON (69)	Lycée La Martinière Diderot, Institution des Chartreux, Lycée Ampère, Lycée Juliette Récamier, Lycée Saint Marc, Lycée Saint Just, Notre Dame des Minimes, Externat Sainte Marie, Lycée du Parc, Lycée Edouard Herriot, Lycée la Martinière Duchère
SAINT-PRIEST (69)	Lycée Condorcet
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (69)	Lycée Claude Bernard
ANNECY (74)	Lycée Berthollet
SAINTE-CLOTILDE (974)	Lycée Leconte de Lisle

POUR CONTACTER LE PÔLE ADMISSION:

Passerelle PACES-CPGE: katia.boudjema@univ-lyon3.fr